

Pour le développement



de l'informatique en Afrique

**Projet d'informatisation du
Collège de Diembering
en Casamance (Sénégal)
par l'Association INFORM'AFRICA**

Eliott Sounigo
Septembre 2009

Sommaire

- Remerciements
- Le Projet
- Histoire du collège de Diembering
- Le Sénégal / La Casamance
- Définition des besoins :
 - Création d'un plan de mise en réseau des ordinateurs
 - Logiciels
 - Plan de formation des professeurs
 - Règlement de la salle d'informatique
- Appel d'offres / Sélection du prestataire
- Appel d'offres / Budget du projet
- Financement
- Planning
- L'association Inform'Africa
- Conclusion
- Annexes

Remerciements

Mes remerciements vont à :

Claude Picard

Gérard Leplé

Sœur Fina Costa-Fussà

Marie-Ange Larosa

Antoine Diatta

Sans qui cette initiative n'aurait pu voir le jour.

Et aussi un grand merci à :

Papa et Maman pour leurs encouragements, ainsi qu'une pensée pour Léo et Lola.

Eliott Sounigo

Le Projet

Lors d'un voyage au Sénégal en Octobre 2008, j'ai rencontré un élève de 4ème d'un petit village de Casamance. Antoine Diatta est au Collège de Diembering qui se trouve à 13 km de Cap Skirring et à 55 km de Ziguinchor.

Antoine m'a fait part de son souhait : apprendre à utiliser un ordinateur. Après ses cours, nous avons passé plusieurs après-midi dans le cyber café de Cap Skirring où je lui ai fait découvrir l'informatique. Après quelques jours, nous sommes rapidement devenu amis et j'ai pu me rendre dans son collège à Diembering.

Le Collège de Diembering est situé sur la place du village, près d'un immense arbre "fromager" vieux de 400 ans. Antoine m'a fait visiter son collège qui accueille des classes de la 6ème à la 3ème (3 classes par niveau).



Antoine Diatta et Eliott Sounigo

...Le Projet

J'ai rencontré la Directrice du Collège : Sœur Fina Costa-Jussà qui m'a aussitôt reçu.

En discutant avec elle, je lui ai exposé l'idée principale de mon projet : la création d'une salle d'informatique et d'un accès à internet pour l'ensemble des élèves du Collège de Diembering et ainsi transmettre un savoir faire dans le domaine de la gestion d'une salle informatique basé sur l'expérience de l'utilisation de l'informatique dans mon école (Ecole Alsacienne à Paris).

Durant notre entretien, Sœur Fina m'a expliqué qu'un nouveau bâtiment venait d'être construit pour l'accueil d'une salle d'informatique. Ensuite, elle m'a présenté Monsieur Jacques A S Traware, qui est le responsable de la bibliothèque et de l'informatique de l'école. Récemment, l'école a reçu comme don une vingtaine d'anciens ordinateurs. Malheureusement, ils sont vétustes et quasi-inutilisables.

C'est alors que j'ai proposé d'apporter mon aide à Sœur Fina pour, dans un premier temps équiper le collège d'une salle informatique comportant quatorze ordinateurs, puis dans un deuxième temps, assurer la formation des professeurs et des élèves pour qui l'informatique est un univers complètement nouveau.

Lorsque internet haut débit sera accessible, nous envisagerons la mise en place d'une connexion.



Nouveau bâtiment dédié à l'informatique



Cour de récréation du Collège

Le Collège de Diembering

Le collège de Diembering existe depuis 1989, il compte 240 élèves, encadrés par 14 professeurs dont 9 à temps plein qui enseignent à 8 classes de la 6ème à la 3ème.

Le collège est dirigé par Soeur Fina Costa-Fussà qui a commencé à enseigner dans ce collège en 1991 et est devenue la Directrice depuis 2005. Soeur Fina vit au Sénégal depuis 1984.

Le collège accueille des élèves de toutes confessions, il n'y a pas d'enseignement religieux, ni de prosélytisme.

Le collège de Diembering est un collège privé, il permet aux élèves du public qui ont échoué à l'examen de fin de cm2 (donc qui ne peuvent entrer dans le collège public), d'éviter une déscolarisation et de suivre le cursus privé, qui permet à 98% d'entre eux de réintégrer le lycée public après passage d'un examen d'Etat.

Le taux de déscolarisation après le primaire au Sénégal étant très élevé, l'initiative de ce Collège est fondamentale pour cette région.

Un système de parrainage avec des familles européennes est mis en place, chaque élève pouvant bénéficier d'un support financier individuel, l'identité des parrains restant anonymes.

L'informatique constitue pour le collège et ses professeurs une opportunité de s'ouvrir sur de nouvelles méthodes de pédagogie et sur le monde.



Soeur Fina et Elliott Sounigo

Le Sénégal, la Casamance

- La **Casamance** (« **Kasa** ») est une région historique et naturelle du Sénégal située au Sud-Ouest du pays entre la Gambie et la Guinée-Bissau, partiellement isolée du reste du pays par l'Etat gambien. La Casamance, qui doit son nom au fleuve Casamance, est composée des régions administratives de Ziguinchor à l'Ouest et de Kolda à l'Est.
- Les plus grandes villes de Casamance sont : Ziguinchor, Bignona, Oussoufe, la station de tourisme de Cap Skirring, et Kolda, Sédhiou, Vélingara.

L'association Inform'Africa

Le 30 Juin 2009, les statuts de l'association Inform'Africa ont été déposés à la Préfecture de Police de Paris.

Sa création sera publiée au Journal Officiel en août 2009.

L'objectif de l'association est :

- de promouvoir le développement de l'informatique, de la formation à l'apprentissage de l'informatique à des fins éducatives en milieu scolaire et/ou en milieu professionnel, d'équiper des sites scolaires en équipements informatiques, matériels et logiciels, dans un but éducatif, et toutes opérations d'aide au développement,
- l'association développera ses opérations essentiellement au profit des pays du continent africain.

Le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Président d'Honneur	Claude Picard - Président et Administrateur de sociétés
Président	Marc Sounigo - Banquier d'Affaires
Vice-Président	Gérard Leplé - Expert Comptable
Trésorier	Léo Sounigo - Etudiant
Secrétaire	Dinah Diwan-Sounigo - Architecte
Chef de projet	Eliott Sounigo – Lycéen à l'Ecole Alsacienne (Paris, France)

Siège Social de l'Association :

Inform'Africa
2, rue Lecourbe - 75015 Paris (France)
Tél : +33.1.53.93.87.42
contact@informafrica.org

Cotisation et dons:

La candidature des membres de l'association est validée par le Conseil d'Administration, et l'association a opté pour le financement par dons sans entraîner automatiquement l'adhésion à l'Association.



Autorisation du Collège de Diembering adressée à l'Ecole Alsacienne

Collège Catholique de Diembering
Sœur Josefa (Fina) Costa-Jussà
BP 45 Cabrousse
Ziguinchor - Sénégal
Tel : 00 221 76 333 63 43
Mail : finacostajussa@sudinfo.sn

Diembering le 17 avril 09

Mlle Colombani,

Le mois de février 2009 j'ai eu la visite à Diembering de **Eliot Sounigo**, élève en 2nde dans votre établissement « Ecole Alsacienne », qui pendant sa visite au Sénégal a fait amitié avec un de mes élèves « Antoine Diatta » et à qui Eliot a initié en informatique dans un cyber café au Cap Skirring.

Grâce à son amitié avec Antoine, Eliot est venu au collège pour s'informer de ce que les élèves pouvaient faire en informatique.

Nous lui avons montré cinq ordinateurs que nous avons reçu il y a trois ans venant de la France, à partir de donateurs qui enlevaient les anciens ordinateurs de la maison et avec lesquels les élèves essaient d'apprendre.

Nous lui avons montré aussi le bâtiment en construction où il y aura la salle de professeurs et la salle d'informatique pour les élèves, avec joie nous lui avons dit qu'une école de Oussouye nous a donné des ordinateurs pour la salle et à sa demande nous lui avons montré la salle où ils attendent la fin de la construction. Eliot, avec le professeur Jacques AS Trarware a vu les différents ordinateurs et il nous a dit qu'ils étaient tous différents et très vieux parfois de plus de 15 ans, certains sans prises ethernet ce qui ne facilitera pas la connexion à internet si cela devient possible.

Eliot nous a fait la proposition de nous aider à faire un projet dans son école... et je dois vous dire que c'est avec plaisir et enthousiasme que nous accueillons l'initiative d'Eliot pour nous aider à trouver le financement pour acquérir une douzaine d'ordinateurs neuf et 2 imprimantes qui seront mis en réseau avec un serveur. Mais aussi à l'étude de la création d'un accès à internet. Eliot nous a proposé son aide sur les aspects :

- Financier. Il se propose pour nous aider à trouver des fonds en provenance de familles ou d'entreprises intéressées par le projet. Nous aussi nous essaierons de trouver des fonds auprès de quelques familles bienfaitrices du collège.
- Technique. Il nous aidera à choisir et à acquérir le matériel, et les logiciels avec un service de maintenance appropriés, et à étudier la possibilité d'un accès internet.
- Pédagogique. Il nous aidera à former d'abord les professeurs, puis les élèves.

Eliot envisage de mettre en place son projet avant la fin de l'année 2009.

Au nom de notre Collège nous vous remercions de toute l'aide et de toutes les facilités que vous pourrez apporter à Eliot pour la réalisation de son projet.

Veillez croire Mademoiselle Colombani à l'expression de mes sentiments les plus cordiales



Sœur Fina Costa-Jussà

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Fina Costa-Jussà".

Définition des besoins

- Conception de l'architecture de la salle informatique composée de 14 ordinateurs en réseau
- Conception du projet pédagogique :
 - Logiciel B2I (Module d'apprentissage de l'informatique)
 - Logiciels pédagogiques (anglais, maths, français, encyclopédie, jeux...)
 - Formation des professeurs
- Règlement d'utilisation de la salle informatique.
- Etude du coût d'un accès à internet (2ème phase du projet), puis formation des utilisateurs.

Cahier des charges...

Pour réaliser ce cahier des charges, j'ai observé l'organisation de la salle informatique de l'Ecole Alsacienne (Paris, France) et j'ai rencontré le Responsable (M. Krikor) qui m'a donné les grandes lignes techniques de la mise en place d'un réseau pour un collège. Pour les spécifications techniques j'ai rencontré un ingénieur informaticien (M.Lavaud du Groupe CFI, l'une des plus grandes sociétés de distribution et de services de micro-informatique en France).

Objet : installation d'une salle informatique en milieu scolaire en Casamance.

L'objectif est de créer une salle informatique à des fins pédagogiques pour un collège.

- Nombre de postes : 12 postes élèves + 2 postes salle des professeurs, soit au total 14 postes.
- Connexion des 12 postes élèves de la salle informatique et connexion au réseau des 2 postes de la salle des professeurs au switch de la salle informatique

Configuration du matériel :

- 14 PCs DELL OPTICLEX GX 330 MINITOUR
- INTEL DUAL CORE 2GHZ E2180
- RAM 2 GO
- GraveurDVD+/-RW
- Ecrans plats DELL 17 POUCES
- Claviers AZERTY + souris
- Licence Windows XP
- 1 switch **D-Link DGS 1024D - Commutateur - 24 ports - EN, Fast EN, Gigabit EN - 10Base-T, 100Base-TX, 1000Base-T**
- 1 Nas **Iomega Home Media Network Hard Drive - NAS - 500 Go - Serial ATA-300 - DD 500 Go x 1 - Gigabit Ethernet**
- 2 imprimantes laser monochrome 1 salle des professeurs et 1 salle des élèves
- 305 mètres de câble RJ45 (métrage à valider selon le plan pour une sal)
- Onduleurs nécessaires pour supporter l'installation
- 14 licences Microsoft Office (licences pour l'éducation)

Faire une proposition détaillée :

- Fourniture matériels
- PC
- Switch
- Nas
- Imprimantes
- Installation et mise en place du réseau et des ordinateurs
- Formation (2 jours)
- Maintenance sur site et à distance.

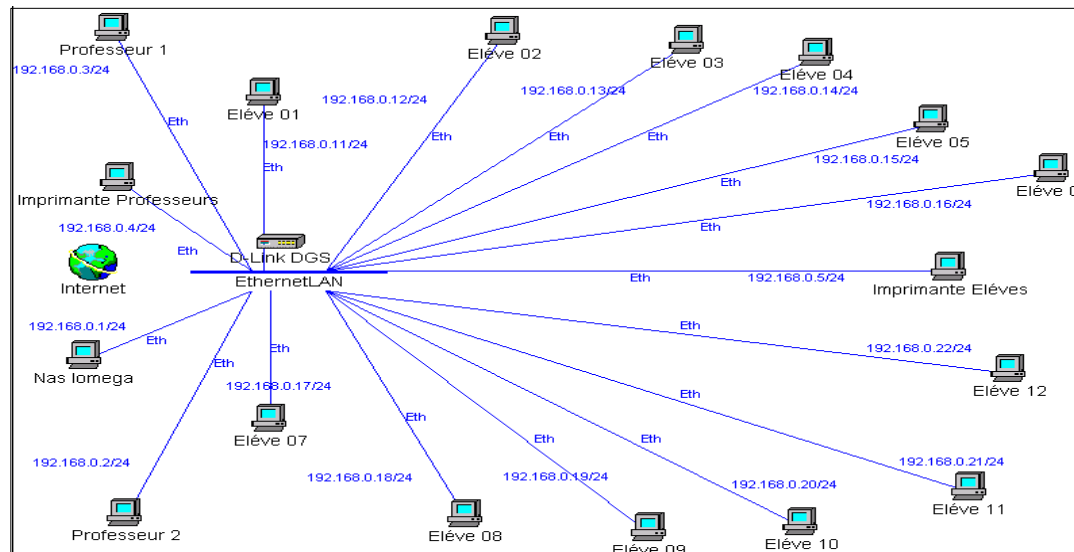
Merci de faire votre meilleure proposition et de détailler le délai de déploiement à partir du moment où nous sommes tombés d'accord.

Un représentant de l'association sera en Casamance en octobre/novembre 2009 et nous souhaitons que l'installation soit opérationnelle au plus tard le 15 octobre 2009 .

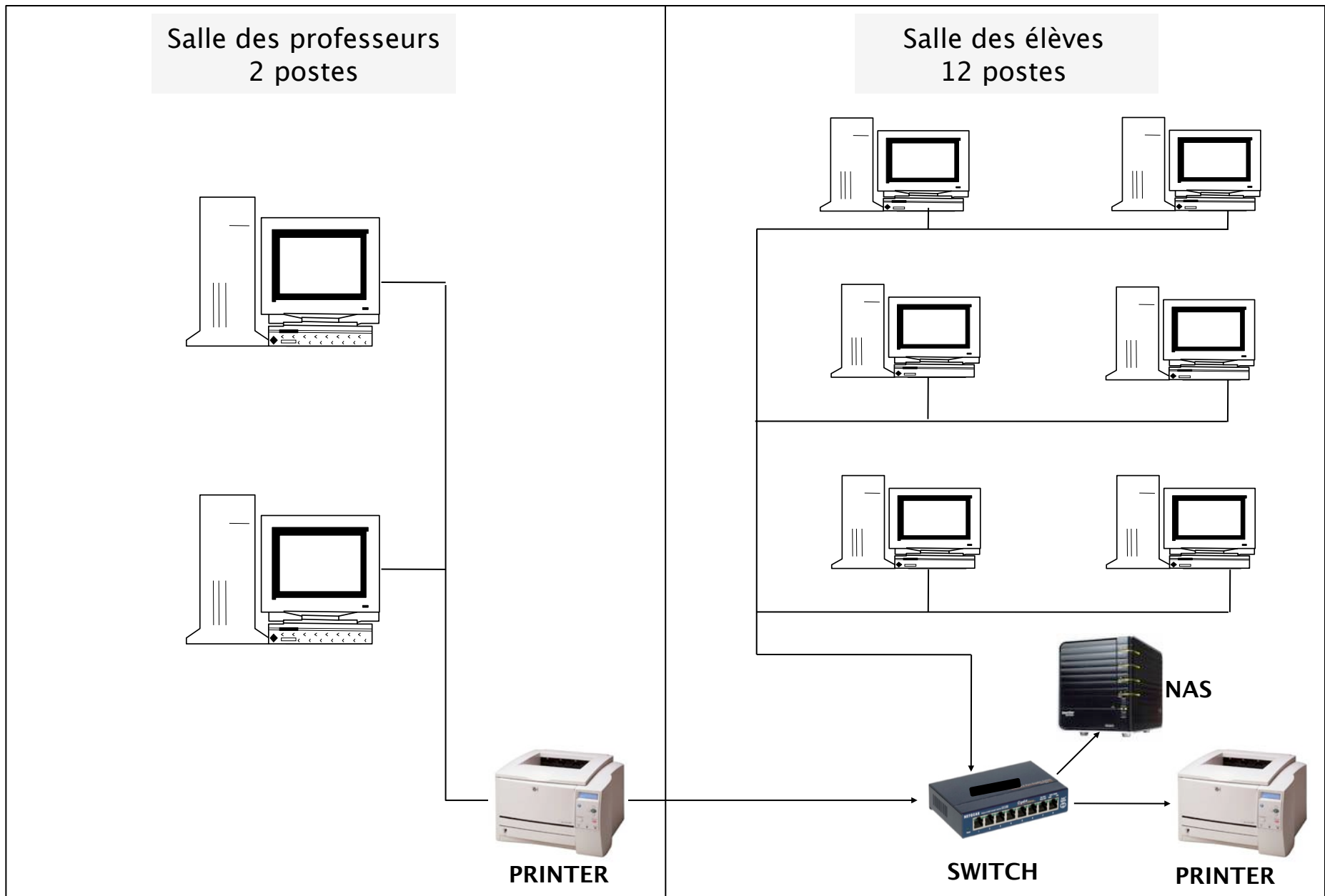
...Cahier des charges

Concernant les postes informatiques :

1. Il faut installer Openoffice avec modification des formats d'enregistrement par défaut (Microsoft Office).
2. Antivirus Gratuit (à faire dès le départ ou avant la connection sur Internet). Personnellement, j'utilise AVG / Avast.
3. Préparer un poste complet avec la totalité des logiciels désirés afin d'en faire une image et la dupliquer sur les autres (via logiciel Ghost de Symantec ou True Image d'Acronis), une seule licence suffit. :
 - a. créer un compte Administrateur (pour la maintenance)
 - b. un compte Professeur (avec droit Administrateur)
 - c. un compte Elève (utilisateur avec ou sans pouvoir) qui peut être identique sur la totalité des postes.
4. Plus logiciel Microsoft, permettant la remise à l'état initial d'une session <http://www.microsoft.com/downloads/details.aspx?FamilyID=d077a52d-93e9-4b02-bd95-9d770ccdb431&DisplayLang=fr>
Attention, je ne maîtrise pas ce logiciel.
- La maintenance à distance (lorsque internet sera installé) : nous utilisons les produits de Logmein, payant. Sinon, il existe des produits VNC open source, donc gratuit.
1. Bien veiller que chaque élément se connectant au réseau dispose d'un nom unique et d'une adresse IP différente des autres, par exemple :



Architecture de la salle informatique



Logiciels

- B2I Ecole est un logiciel qui permet aux élèves d'apprendre à utiliser un ordinateur et ses différents logiciels sous forme de séquences didacticielles (traitement de textes, bases de l'informatique...).
- Nathan Collège 6e, Nathan Collège 5e, Nathan Collège 4e et Nathan Collège 3e sont quatre logiciels destinés aux élèves de différents niveaux. Ces logiciels ont pour but d'aider les élèves en français, en mathématiques et en anglais tout en utilisant l'ordinateur.
- Le Grand Robert de la langue française est un dictionnaire hors-ligne pour que les élèves puissent faire des recherches lors de l'utilisation de logiciels de traitement de textes.
- Microsoft Office.
- Encyclopédie hors-ligne pour l'enrichissement des cours des professeurs.
- Tap'Touche est un logiciel qui permet l'apprentissage du clavier.

Plan de formation des professeurs

Les professeurs seront d'abord formés à l'utilisation du matériel et des logiciels pour pouvoir ensuite enseigner aux élèves.

- B2I
- Tap'Touche
- Suite Microsoft Office
- Gestion des informations
- Règlement et procédure d'utilisation

Règlement de la salle informatique

2 règlements seront mis en place :

- Un règlement simplifié sur l'écran de chaque ordinateur :

REGLEMENT

- 1° Il est interdit de modifier, de supprimer ou de s'approprier un fichier créé par un autre élève.
- 2° Il faut impérativement se laver les mains avant d'utiliser un poste
- 3° Il est interdit de boire ou de manger durant l'utilisation des ordinateurs
- 4° Il est interdit de rentrer sans l'autorisation d'un professeur dans la salle informatique.
- 5° Il est obligatoire de fermer sa session avant de quitter la salle informatique
- 6° Le dernier utilisateur de la journée doit d'éteindre l'ordinateur qu'il a utilisé

- Un règlement sur papier (voir annexe 1)

Les utilisateurs

- **Administrateur** : Monsieur Traware a tous les droits sur le réseau
- **Utilisateur Avancé** : c'est un professeur du Collège qui a reçu une formation
- **Utilisateur** : c'est l'élève qui est autorisé à être dans la salle informatique et à utiliser un poste de travail

Appel d'offres / Sélection du prestataire...

Comparaison devis : l'offre de Bull est retenue

NOM DES DISTRIBUTEURS	HPC	LA SENEGALAISE	BUROTIC DIFFUSION	BULL
Date du devis	31/07/2009	29/07/2009	16/07/2009	15/07/2009
Email	hpc@hpc.sn	hamade.ndye@senebi.com	buroticdiff@orange.sn	cherif-boubakar.aidara@bull.sn
Téléphone	221.889.00.79	221.860.38.95	221.889.06.06	221.338.69.99
Nom du responsable de projet	Mme Aghoton	Naimade Ndye		Chérif Boubakar
Prix CFA	15306370 CFA	13771662 CFA	10565173 CFA	12251199 CFA
Prix Euros	23334,30 €	20994,66 €	16106 €	18676 €
Installation du réseau et configuration	5 jours	oui	oui	oui
Formation réseau	2 jours	oui	non	
Nombre de jours pour l'installation				
Garantie matériel		1 an		3 ans pièces et main d'œuvre
Transport	oui	oui	oui	oui
Maintenance				oui
Délais de livraison	4 semaines post commande			
Références	Banque Mondiale	Banque Mondiale		Administrateur
Mail à faire				
Marque PC	DELL	DELL	FUJITSU/SIEMENS	HP
Logiciel	MICROSOFT OFFICE	MICROSOFT OFFICE	MICROSOFT	MICROSOFT OFFICE

Objectif :

30% à la commande

Paiement solde 8 jours après installation et formation

...Appel d'offres / Budget du projet

Plusieurs entreprises sénégalaises ont été consultées (HPC, La Sénégalaise, Burotic Diffusion, Bull). Nous avons choisi l'entreprise qui nous donnera le plus de garantie de bonne fin pour la livraison et l'installation avec un coût compétitif.

Ordinateurs et installation	19.000€
Logiciels :	
B21	420€
Tap Touche	280€
TOTAL	
Déplacement : 4 allers retours Paris/Cap Skirring	3.400€
Frais divers sur place (logement, déplacement, nourriture, fournitures diverses,..)	5.000€
Fonds de roulement sur le projet (marge de sécurité)	5.000€
TOTAL GENERAL	34.100€

Financement ...

Une plaquette sera adressée aux entreprises et particuliers intéressés pour participer au financement du projet.

Le Projet :

- Fourniture et installation de 14 PC et 2 imprimantes, plus un NAS,
- Onduleurs,
- Fournitures de 14 licences Microsoft Office,
- 2 encyclopédies hors ligne,
- 14 x 4 licences Nathan (logiciels éducatifs 6^{ème} à la 3^{ème}),
- 14 licences Tap Touches,
- 14 licences B2I,
- Norton Ghost,
- Formation des professeurs et d'un Responsable



Arbre « Fromager » âgé de 400 ans à l'entrée du village en face du collège

Pour le développement de l'informatique dans les collèges en Afrique



**Soutenez le premier projet d'Inform'Africa :
l'informatisation du Collège de Diembering
en Casamance au Sénégal**

Association Loi 1901 Parue au Journal Officiel
INFORM'AFRICA – 2, rue Lecourbe 75015 Paris
Tél : +33.1.53.93.87.42
Mail: contact@informafrica.org

...Financement ...

Inform'Africa est une Association à but non lucratif, créée en juin 2009, qui a pour objectif de développer l'utilisation de l'informatique en Afrique en milieu scolaire.

L'Association a été créée à l'initiative d'Eliott Sounigo, qui a séjourné trois fois en Casamance, au Sénégal, depuis 1 an. Et c'est à l'occasion de l'un de ses voyages qu'il propose d'aider le collège de Diembering à créer une salle informatique où les collégiens bénéficieront d'un apprentissage de l'informatique et pourront poursuivre l'apprentissage des matières générales tout en utilisant l'ordinateur.

Ce collège qui accueille 250 élèves vient de finir de construire un nouveau bâtiment dont le premier étage sera dédié à l'informatique.

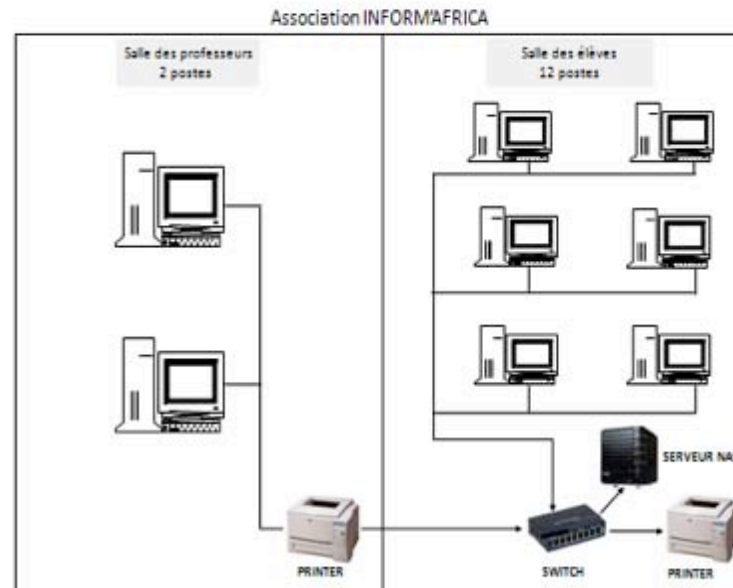
Inform'Africa souhaite réaliser son premier projet en installant 14 ordinateurs reliés en réseau, dont 12 ordinateurs dans une première salle accessibles aux élèves et 2 autres dans la salle des professeurs.



La cour du Collège de Diembering



Collège de Diembering : nouveau bâtiment dont le 1^{er} étage sera dédié à la salle informatique



Projet de salle informatique : 14 postes dont 2 dédiés aux professeurs

...Financement

Parce que je souhaite aider la création de la salle informatique du Collège de Diembering (Casamance, Sénégal), je soutiens l'action de l'Association Inform'Africa en faisant un don* de :

100€ 1000€ Autres :

Règlement :

Par chèque bancaire à l'ordre de « Inform'Africa »

En espèces

Par virement (un RIB vous sera adressé sur demande)

Date et signature:

Bulletin à remplir et à retourner à :

Inform'Africa
2, Rue Lecourbe 75015 Paris

Pour recevoir votre reçu fiscal, merci de nous indiquer vos coordonnées (en majuscules)** :

Société: _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse: _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* Nous avons choisi un fonctionnement par *don* sans adhésion obligatoire à l'Association.

** Vous recevrez également une lettre d'information sur l'état d'avancement du projet.

Les donateurs pourront bénéficier de la déductibilité fiscale pour don à une association d'intérêt général.

Planning 2009

17 au 24 Février voir Fina

Mi-juin étude du fonctionnement du lab info de l'école Alsacienne

Fin Juin manuel de procédures pour le lab de Diembering

Plan de formation des professeurs

Appel d'offres JUILLET

Finalisation des devis, rencontre et discussions avec les fournisseurs

Recherche d'argent août/septembre

Septembre : passage des commandes

Planning d'installation durant la Toussaint

Formation Toussaint+Noël

A voir avec Claude

Conclusion

L'objectif de ce premier projet est de réunir les fonds suffisants pour :

- Acheter le matériel informatique et les logiciels,
- Installer la salle informatique,
- Couvrir les autres frais du projet (déplacements, hébergement,...),
- Former les professeurs à l'utilisation de l'informatique,
- Assister le collège et les professeurs dans l'usage de l'informatique.

Annexe I : Règlement de la salle informatique...

POUR LE DEVELOPPEMENT



DE L'INFORMATIQUE EN AFRIQUE

INFORM'AFRICA - Association Loi 1901

CHARTRE D'UTILISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUE DU COLLÈGE DE DIEMBERING

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME INFORMATIQUE ?

Un système informatique est défini comme étant l'ensemble des éléments matériels et logiciels appelés ressources informatiques mises à la disposition d'utilisateurs pour permettre le transport, la mémorisation, et/ou le traitement automatisé de l'information.

QUI SONT LES UTILISATEURS ?

- Administrateur : Monsieur Traware
- Utilisateur avancé : c'est un professeur du collège ayant reçu une formation.
- Utilisateur : c'est un élève qui est autorisé à être présent dans la salle d'informatique et à utiliser l'ordinateur.

Toute personne devient utilisateur à partir du moment où elle a reçu de l'administrateur de ce système, un identifiant et un mot de passe qui lui sont attribués à titre temporaire et pour une durée déterminée.

DROIT ET DEVOIR DU COLLÈGE DE DIEMBERING

Le Collège de Diembering met à la disposition des utilisateurs des ressources informatiques. L'administrateur s'engage à mettre en place les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, mais ne peut être tenu responsable des manquements de ses prestataires de services extérieurs (fournisseurs...). Le Collège de Diembering s'engage à respecter la confidentialité des informations concernant les utilisateurs.

RESPONSABILITÉ DES UTILISATEURS

Les utilisateurs de moyens informatiques accessibles par le réseau du Collège de Diembering doivent suivre les recommandations suivantes :

Respect des ressources privées

Les fichiers possédés par des utilisateurs ou l'administrateur doivent être considérés comme privés, qu'ils soient ou non accessibles par les autres utilisateurs. Le fait d'avoir la possibilité de lire un fichier ne veut pas dire que l'on a le droit. Les fichiers appartenant à des individus doivent être considérés comme propriété privée.

Dans aucune circonstance, on ne doit supprimer ou modifier un fichier qui ne nous appartient pas. La suppression ou la modification délibérée de fichiers privés ou de fichiers systèmes est un acte de vandalisme qui pourra être sanctionné.

Partage équitable des ressources communes

Beaucoup de ressources accessibles par le réseau, telles que espace disque, imprimantes, licences de logiciels, cédéroms, sont partagés par de nombreux utilisateurs. Personne ne devra monopoliser ces ressources partagées. Les utilisateurs s'assurent que leurs applications ne perturbent pas l'utilisation du réseau pour les autres et doivent choisir de préférence des moments pénalisant le moins la communauté pour effectuer des travaux qui amène à une charge importante du réseau par des travaux volontaires (notamment les travaux d'impression).

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

L'utilisateur doit observer une attitude générale calme et posée, propice au travail, à la réflexion et à la recherche respectueuse de ses pairs et de l'équipement. Après son activité, l'utilisateur fermera toutes les applications actives et fenêtres et laissera l'organisation du Bureau et des dossiers (répertoires) tel qu'il l'a trouvé. L'utilisateur a le devoir de signaler à un responsable toute anomalie constatée dans l'utilisation des ressources accessibles par le réseau ou toute dégradation anormale du réseau.

RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATEUR

En générale, l'administrateur a la responsabilité de la qualité du service qui est offert globalement sur le réseau. Pour cela, il est amené à faire respecter les droits et les responsabilités des utilisateurs du réseau. L'administrateur a le devoir d'informer les utilisateurs par le moyen le plus approprié (circulaires...), de toute intervention qu'il serait amené à faire, susceptible de perturber ou d'interrompre l'utilisation du réseau. Ceci concerne particulièrement les interconnexions des réseaux, les systèmes d'exploitation des machines accessibles par le réseau... Il doit s'efforcer de maintenir ces perturbations aussi réduites que possible et d'indiquer aux utilisateurs les moyens concrets de les supporter.

DROITS DE L'ADMINISTRATEUR

De manière générale, l'administrateur a le droit de faire tout ce qui est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement global du réseau du Collège. Il existe un compromis reconnu entre le droit absolu à la confidentialité pour un utilisateur et le besoin de l'administrateur de recueillir les informations nécessaires au bon fonctionnement du réseau. Dans le cours normal de l'administration système, l'administrateur peut avoir à examiner des fichiers afin d'obtenir suffisamment d'informations pour diagnostiquer et corriger des problèmes, ou pour déterminer si un utilisateur agit en violation des règles énoncées plus haut.

...Annexe I : Règlement de la salle informatique

SANCTIONS

Toute tentative délibérée de modifier ou d'endommager les performances et paramètres du réseau ou de ses éléments, ou de tout autre système au Collège de Diembering est considérée activité illégale.

Toute activité illégale aboutira à la notification des parents et à une concertation disciplinaire pouvant résulter par une suppression des droits d'accès de l'utilisateur aux ressources informatiques disponibles au Collège de Diembering.

Ces activités comprennent :

les modifications de la configuration et du fonctionnement d'ordinateurs et de logiciels, reproduction illégale de fichiers protégés par des droits d'auteur, les actes de vandalisme tels que la modification ou la suppression de fichiers appartenant à d'autres, la diffusion volontaire de virus.

Remarques

Braver les défenses ne peut être un jeu !

Une personne réussissant à contourner les sécurités des systèmes n'est pas un "génie de l'informatique". Considèreriez-vous comme un "génie de la mécanique" une personne qui arriverait à vous voler votre voiture sans utiliser la clé de contact ?

La sécurité est indispensable et elle ne peut être que globale. Il est indispensable de se protéger contre les menaces naturelles telles que panne, incendie, ... ou les menaces humaines telles que méconnaissance ou malveillance. Il n'est pas possible de différencier les moyens de protection contre la méconnaissance de ceux contre la malveillance.

Références

Ce texte est largement inspiré de la charte du LIFA rédigée par Philippe Piéri ainsi que de la charte de l'École Normale Supérieure de Lyon rédigée par Luc Bougé, Jean-Louis Moisy et Gilles Carré et de celle des Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot rédigée par Jean-Luc Simonet, ainsi que la charte d'utilisation des systèmes informatique à l'École Alsacienne.

Annexe 2 : Devis du fournisseur retenu



RECAPITULATIF GLOBAL OFFRE FINANCIERE

RECAPITULATIF OFFRE FINANCIERE/ EQUIPEMENTS ET SERVICES

Item	Désignation	Qté	P. Unitaire HTVA	P. Total HTVA
1	ORDINATEURS DE BUREAU PROFES. HP DX 2420	14	360 000	5 040 000
2	LICENCE MICROSOFT OFFICE PRO 2007 OEM+ MASTER KIT	14	77 700	1 087 800
3	SWITCH D-LINK DGS 1024D-	1	196 150	196 150
4	EQUIPEMENTS CABLAGE	1	1 547 950	1 547 950
5	IOMEGA PRESTIGES DESKTOP HARD DRIVE 500 GB	1	103 750	103 750
6	IMPRIMANTE LASER MONOCHROME HP P2055dn	2	241 200	482 400
7	ONDULEUR INFOSEC EVEREST E4 3000 VA -ON LINE	1	1 125 000	1 125 000
	PRESTATION DE SERVICE CABLAGE	FF	800 000	800 000

MONTANT TOTAL HTVA EN FRANCS CFA	10 383 050
MONTANT TVA 18%	1 868 949
MONTANT TOTAL TTC EN FRANCS CFA	12 251 999

ARRÊTÉ L'OFFRE A LA SOMME DE : DIX DEUX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS CFA

Fait à : Dakar, le 15 Juillet 2009

Bul Sénégal

Annexe 3 : Publication au Journal Officiel

3558

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18 juillet 2009

1417 - * Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les Bains. **ASSOCIATION EAUX MONTRES.** *Objet* : contribuer à la vie culturelle sur le territoire de la communauté de communes du pays d'Evian, et dans ses alentours. *Siège social* : Gros Bissinge, 98, avenue des rives du léman, 74500 Publier. *Date de la déclaration* : 6 juillet 2009.

1418 - * Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville: **MOTO CLUB D'LA CHARRE.** *Objet* : coordination, organisation de sorties motos, regroupement des laurentins passionnés par la pratique de la moto. *Siège social* : 165, route de Barbillon, 74800 Saint-Laurent. *Date de la déclaration* : 7 juillet 2009.

1419 - * Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE MUSULMANE DU MONT BLANC.** *Objet* : développement social, culturel, religieuse et sport de la communauté de notre région. *Siège social* : 215, descente Joseph Marie Couttet, 74400 Chamonix-Mont-Blanc. *Date de la déclaration* : 8 juillet 2009.

1420 - * Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **AB LIVE.** *Objet* : sonoriser et éclairer tous types de manifestations publics ou privés ainsi qu'organiser des manifestations festives ou culturelles. *Siège social* : 115, avenue de GENEVE, 74130 Bonneville. *Date de la déclaration* : 8 juillet 2009.

1421 - * Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **MYSTI-GYM.** *Objet* : pratique de l'éducation physique et des sports. *Siège social* : Résidence les Arcadies, 465, avenue SAINT MARTIN, 74700 Sallanches. *Date de la déclaration* : 8 juillet 2009.

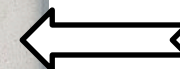
Modifications

1422 - * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. **LA COMPAGNIE MAKADAM KANIBAL.** *Siège*

1427 - * Déclaration à la préfecture de police. **LA BAGAGERIE D'ANTIGEL.** *Objet* : créer et gérer une bagagerie dédiée aux gens de la rue, leur permettre de disposer d'un espace privé pour le dépôt de leurs effets personnels et bénéficier d'une assistance ; développer toutes les actions contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie, par tous moyens et avec tous les partenaires susceptibles de favoriser la réinsertion sociale des personnes sans domicile fixe. *Siège social* : 14, place Etienne Perret, 75015 Paris. *Courriel* : secretariat@sjbg.org. *Site internet* : www.sjbg.org. *Date de la déclaration* : 30 juin 2009.

1428 - * Déclaration à la préfecture de police. **LA GRIMASS (GROUPE D'IMPROVISATEURS MUTUALISTES ET ASSO-CIATIF).** *Objet* : initier le public aux techniques d'improvisateurs théâtrales et tous types d'arts liés aux spectacles vivants par le biais de cours, sorties culturelles et toutes autres actions visant à l'élargissement et à la sensibilisation des publics, elle se charge notamment du développement et de la vulgarisation de l'improvisation théâtrale par ; l'enseignement de l'improvisation théâtrale par le biais d'ateliers, l'organisation de manifestations et prestations théâtrales, la promotion de l'action théâtrale en tant que telle, et à l'aide de différents supports, vidéos, photographies, elle pourra également dans le cadre de ses fonctions proposer la vente d'objets dérivés à son effigie, t-shirts, affiches. *Siège social* : 35, rue de Berne, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 30 juin 2009.

1429 - * Déclaration à la préfecture de police. **INFORM'AFRICA.** *Objet* : promouvoir le développement de l'informatique, de la formation à l'apprentissage de l'informatique à des fins éducatives en milieu scolaire et/ou en milieu professionnel, d'équiper des sites scolaires en équipements informatiques, matériels et logiciels, dans un but éducatif, et toutes opérations d'aide au développement ; l'association développera ses opérations essentiellement au profit des pays du continent africain. *Siège social* : 2, rue Lecourbe, 75015 Paris. *Courriel* : eliottsounigo@informatica.org. *Date de la déclaration* : 30 juin 2009.



Annexe 4 : Liste des sponsors